

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUIN, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES REVES, 1 RUE DES OLYMPIADES, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 23 juin 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Dominique CHERTIEN (*suppléant de Pascal LEBRETON, absent*), Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante d'Yvon BERHAULT, absent*), Alain GENGE, Yvonnick GOUAULT (*suppléant de Sylvie HERVO, absente*), Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Marc LE GUYADER, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Marie-Paule ALLAIN donne pouvoir à Pierre-Alexis BLEVIN,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Alain GOUEZIN donne pouvoir à Josianne JEGU,
- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Jean-François CORDON, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pierre LESNARD, Thierry ROYER, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Valérie BIDAUD

Délibération n°2021-154

Membres en exercice : 69 Présents : 53

Absents : 16

Pouvoirs : 7

**EAU ASSAINISSEMENT
TRANSFERT D'ABONNES EAU POTABLE DE PLEMY ET HENON
CONVENTION DE FOURNITURE D'EAU AVEC SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION**

Historiquement, des habitants de Plémy et de Hénon éloignés du réseau d'eau potable de Lamballe

Terre & Mer étaient desservis par le réseau de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Il est proposé de réaliser le transfert de 5 antennes de réseau et de 89 abonnés de Saint-Brieuc Armor Agglomération à Lamballe Terre & Mer. Ces 5 antennes de réseau concernent les lieux-dits « La Ville es Bruyères », « Les Vieilles Rues », « Quartier Veillet », « Quilmet », « La Tercherie » et « La Ville Lyo » à Plémy et à Hénon. Saint-Brieuc Armor Agglomération poserait des compteurs de vente d'eau en gros au départ de ces antennes et transférerait les réseaux et les abonnés concernés.

Un projet de convention a été établi pour préciser les conditions techniques et financières du transfert des réseaux concernés, des abonnés et de la fourniture d'eau par Saint Brieuc Armor Agglomération pour desservir ces réseaux.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE le transfert des réseaux et des abonnés des lieux-dits « La Ville es Bruyères », « les Vieilles Rues », « Quartier Veillet », « Quilmet », « La Tercherie » et « La Ville Lyo » à Plémy et à Hénon,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention avec Saint Brieuc Armor Agglomération concernant ce transfert et la fourniture d'eau et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le **9 JUIL. 2021**
Affiché le **9 JUIL. 2021**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

9 JUIL. 2021

Le Président,

